

2019-0201
2019-02-11

SPRAY OIL 10

Liquide

Fongicide/Insecticide

POUR FABRICATION, FORMULATION OU RECONDITIONNEMENT

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

PRINCIPE ACTIF: Huile paraffinique fortement hydrotraitée 100 %

NO. D'HOMOLOGATION 27223 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 5 - 1050 Litres, Bulk

Intelligro
2310 Lakeshore Road West
MISSISSAUGA, ONTARIO, L5J 1K2 CANADA
1-844-388-2665

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement dans le cadre de la fabrication d'un insecticide ou d'un fongicide homologué en vertu de la *Loi sur les Produits antiparasitaires*.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Ce produit peut être nocif s'il est ingéré ou inhalé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter au maximum de respirer le brouillard ou les vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Laver la peau exposée à fond après l'utilisation.

LE MAUVAIS USAGE D'UN CONTENANT PEUT ÊTRE DANGEREUX. Ne pas couper, souder ou chauffer les contenants vides. Ne pas mettre sous pression. Entreposer le contenant loin d'une source de chaleur et des flammes. Ne pas utiliser pour entreposer autre chose que le produit initial.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique. Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Toxique pour les organismes aquatiques. **NE PAS** rejeter d'effluent contenant ce produit dans les égouts, les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres eaux.

GESTION DES DÉVERSEMENTS

Éviter tout contact avec le produit. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Ventiler les espaces clos. Absorber au moyen d'un matériau inerte et éliminer ce dernier dans un contenant à déchets approprié. Contenir le déversement. **NE PAS ÉLIMINER DANS LES ÉGOUTS.** Se renseigner auprès des autorités compétentes pour connaître les exigences particulières en matière d'élimination du produit et des contenants vides.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

PETIT INCENDIE : utiliser de la poudre chimique, du CO₂, de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

GROS INCENDIE : utiliser de l'eau pulvérisée, du brouillard d'eau ou de la mousse. **NE PAS** utiliser de jets d'eau.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans le contenant original. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des semences, des aliments pour humains ou animaux, des fertilisants et autres pesticides. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le contenant fermé pour prévenir toute contamination par l'eau.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens de formulations qui utilisent ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.